

II. — GALE.

La gale est une affection cutanée, chronique, vésiculeuse, quelquefois papuleuse ou pustuleuse, accompagnée d'une vive démangeaison, et causée par la présence sous l'épiderme d'arachnides microscopiques, qui sont les agents d'une contagion très-active.

a. — **Historique.** — Les médecins grecs se servaient du mot *psore* (ψώρα) pour désigner diverses affections cutanées prurigineuses, parmi lesquelles la gale était probablement comprise. Celse a employé le mot *scabies* à peu près dans le même sens; mais aucune description précise ne le rattache exclusivement à la gale. Toutefois, l'usage a fait admettre ces diverses dénominations comme synonymes.

Ce terme de gale n'a pas lui-même une étymologie bien précise. Les uns le font venir de *callus*, dur; les autres de *galla*, nom donné aux excroissances qu'engendrent certains insectes sur diverses parties des végétaux, comme sur les feuilles ou les rameaux du chêne.

Mais qu'importe l'origine du nom, lorsqu'on a sur la maladie elle-même des notions très-positives. Or, il n'en est guère dont la cause soit mieux connue, dont les caractères soient plus évidents, dont le traitement soit plus efficace et plus rapide.

La connaissance de cette cause remonte au XII^e siècle. Avenzoar, décrivant les vésicules de la gale, mentionne l'insecte, très-analogue au pou, qui la produit en se cachant sous l'épiderme des mains et des pieds ⁽¹⁾.

Dans le milieu du XVII^e siècle, les recherches se multipliant sur tous les sujets relatifs à l'histoire naturelle, et le microscope prêtant son secours, on reconnut l'existence de l'acarus, et on put en étudier les mœurs. Mouffet indiqua ses pérégrina-

(1) Theisser; *Rectificatio medicationis et regiminis*. Venet., 1549. Tract. VII, lib. XIX, p. 43.

nations à travers la peau humaine ⁽¹⁾. Deux savants Italiens, le Dr Giovan-Cosimo Bonomo et le pharmacien Hyac. Cestoni, de Livourne, donnèrent, dans une lettre à Redi ⁽²⁾, les résultats de leurs attentives observations. Cestoni avait vu des galeux extraire avec la pointe d'une épingle des animalcules de dessous l'épiderme de leurs mains. Procédant de même, il aperçut les acarus, il les vit marcher sur la peau, s'enfoncer, se creuser des chemins couverts. Il trouva leurs œufs, et même il surprit sous le microscope un de ces arachnides au moment de la ponte, alors que le dessinateur Isaac Colonello en traçait la figure. Bonomo, s'élevant ensuite à des considérations générales, se déclara contre les doctrines en vogue relativement à la gale; et attribuant entièrement cette maladie au ciron, il n'admit comme moyen de traitement efficace que la destruction de cet animalcule. Il prévint même que la mort de celui-ci ne suffirait pas, et que les œufs laissés intacts pouvaient plus tard reproduire l'éruption psorique. Comme on le voit, la théorie de la gale était déjà trouvée.

Je n'indiquerai pas les divers observateurs qui marchèrent sur les traces de Bonomo et de Cestoni. Je dois cependant mentionner de Geer ⁽³⁾ et Wichman, et surtout Adams, qui fit à Madère, en 1801, des observations curieuses sur lui-même et sur un de ses amis, suivit avec attention les ravages occasionnés par les sarcoptes, et donna une figure de ces insectes ⁽⁴⁾.

Néanmoins, au commencement de ce siècle, soit que l'emploi du microscope fût alors tombé en discrédit, soit que les médecins eussent vainement essayé de retrouver le sarcopte de la gale, il n'en était presque plus question, lorsqu'en 1812, Galès, alors pharmacien à l'hôpital Saint-Louis, se mit à le chercher et parvint à le montrer aux élèves d'Alibert ⁽⁵⁾. Une

(1) *Insectorum sive minimorum animalium theatrum*. Londini, 1634, cap. XXIII, p. 266.

(2) Cette lettre est traduite dans la *Collection académique*, partie étrangère, t. IV, p. 574.

(3) *Mém. pour servir à l'histoire des insectes*, 1778, t. VII, p. 94.

(4) *On morbid poisons*, p. 293.

(5) Il fit sa thèse sur ce sujet. Paris, 1812, n° 151.

commission fut nommée et vérifia l'exactitude des faits annoncés.

Mais cette résurrection de l'acarus ne fut pas de longue durée. Par une circonstance que je ne chercherai point à expliquer, mais que les uns ont attribuée à une inadvertance inexcusable (1), les autres à une indigne supercherie (2), le sarcopte figuré dans la dissertation de Galès n'était point celui de la gale humaine : c'était l'acarus du fromage ou celui de la farine. D'un autre côté, Mouronval s'était mis à la poursuite des acares, et n'en ayant pas trouvé dans les vésicules psoriques, avait formellement nié leur existence (3). L'acarus était donc encore mort, ou du moins jugé tel, lorsque, plus de trente ans après, il apparut de nouveau, pour ne plus disparaître. Un jeune médecin corse, M. Renucci, se souvenant que dans son pays les vieilles femmes font la chasse aux cirons de la gale, non en les cherchant dans les vésicules elles-mêmes, mais en les saisissant dans des gîtes voisins, imita leur procédé et réussit de même (4). Cette découverte fit une assez vive sensation. Il n'y eut plus moyen de contester l'intervention du ciron, et de nombreux observateurs sont venus ajouter quelques traits à son histoire. M. Albin Gras suit sa marche et constate son degré de résistance aux agents de destruction dont on l'entoure (5). M. Got l'observe chez divers animaux, et recherche s'il peut émigrer d'une espèce sur une autre, pour y transporter le même genre d'éruption (6). M. Hebra, de Vienne, trouve en lui le secret de l'étiologie de la gale, et en déduit le meilleur mode de traitement (7). M. Bourguignon soumet cet arachnide, pendant plusieurs années, à d'assidues

(1) Voyez les explications données par M. Moreau, dans la séance de l'Académie de Médecine du 3 oct. 1834.

(2) Raspail. — Bourguignon. — Etc.

(3) *Recherches sur les causes de la gale, faites à l'hôpital Saint-Louis en 1819, 1820 et 1821.* (Thèses de Paris, 1821, n° 130.)

(4) Tous les journaux de l'époque, et thèse de Renucci. Paris, 1835, n° 83.

(5) *Gaz. méd.*, 1834, p. 815; — et Thèses de Paris.

(6) Thèses de Paris, 1836, n° 116.

(7) *De la gale*, trad. par M. Joris, dans *Annales des maladies de la peau*, nov. 1844, t. II, p. 112.

recherches, et donne des détails très-curieux sur son anatomie et sa physiologie (1). M. Lanquetin (2) découvre l'acarus mâle, qui n'avait été qu'entrevenu par M. Eichstedt (3). Enfin M. Pigoey trouve encore, après tant de travaux, quelques remarques importantes à faire sous le rapport du diagnostic de la gale (4).

Indépendamment de ces intéressantes observations, l'histoire de la gale se complétait d'une manière extrêmement heureuse par les perfectionnements successifs du traitement. On verra bientôt à quels résultats on est parvenu. Aujourd'hui, des milliers de galeux guérissent en deux heures.

a. — *Causes de la gale.* — Les recherches exactes qui ont été faites à diverses époques, et surtout dans ces derniers temps, conduisent à cette donnée positive, que la gale reconnaît pour cause essentielle la présence et la propagation d'un acarus.

Tous les dermatologues ne semblent cependant pas complètement édifiés sur ce point. M. Devergie conserve des doutes. Il croit que l'acarus est le produit et non la cause de l'éruption psorique; que celui-ci peut se développer spontanément sous l'influence de la malpropreté, de la misère, des excès (5). Il appuie son opinion sur les remarques suivantes : 1° le nombre des acarus qu'on trouve chez les galeux n'est pas en rapport avec celui des vésicules; 2° dans la recherche des causes, très-souvent on ne peut découvrir de quelle manière la gale se serait produite ou comment elle aurait été communiquée; 3° si le premier galeux offrit l'exemple d'une génération spontanée du sarcopte, on peut bien admettre une deuxième, une troisième, une centième génération spontanée du même animalcule; 4° c'est toujours d'une vésicule qu'émane le sillon qui contient l'acarus; 5° l'éruption vésiculeuse qui

(1) *Traité entomologique et pratique de la gale de l'homme.* Paris, 1852, in-4°.

(2) *Annales des maladies de la peau*, t. IV, p. 1.

(3) La note fournie par cet observateur a été insérée dans le *Traité d'anatomie pathologique* du docteur Simon, de Berlin. Elle est traduite dans les *Annales des maladies de la peau*, t. IV, p. 3.

(4) *Gaz. méd.*, 1853, p. 531, 545.

(5) *Maladies de la peau*, p. 397.

succède à la contagion se montre à des époques très-différentes, et par conséquent en ne suivant pas les lois d'une incubation régulière; en outre, les formes et les degrés de l'éruption sont très-variables et constituent des affections diverses, ce qu'on ne concevrait pas avec une cause toujours identique; 6° la gale peut s'atténuer, disparaître même un certain temps, pour se montrer de nouveau. Pendant cette période, que devient l'acarus, et comment ensuite semble-t-il renaître?

Tous ces arguments, développés avec talent et appuyés de quelques faits, donnent à la thèse soutenue par M. Devergie un crédit spécieux, qui serait propre à gagner l'opinion si des observations exactes et nombreuses et si la réflexion n'en réduisaient de beaucoup la valeur.

1° On ne trouve pas toujours, en pathologie, un rapport exact entre une cause et ses effets. Un petit nombre d'acarus, chez un sujet irritable, peut produire les plus vives réactions, des papules, des pustules, etc. D'ailleurs, les recherches qu'on fait sont-elles suffisantes pour apprécier au juste le nombre des acarus logés soit dans les sillons, soit ailleurs; on verra en effet que les mâles ont une résidence autre que celle des femelles.

Mais un fait plus facile à vérifier et qui l'a été trop souvent pour qu'un doute puisse être permis, c'est que la gale est une maladie essentiellement contagieuse, qu'on la transmet en transportant un acarus d'un individu sur un autre, et que les galeux seuls offrent des insectes de ce genre. On s'est assuré que le fluide des vésicules, celui des pustules, que les croûtes, ne transmettent pas la gale (1), que les cirons morts, ou écrasés vivants, et inoculés, restent sans effets (2). Ne faut-il pas en conclure que c'est bien l'acarus lui-même qui transmet la gale, qu'il est cause et non effet?

2° Si parmi les galeux il s'en trouve qui ne peuvent expliquer de quelle manière ils ont contracté l'affection psorique, il ne s'ensuit pas qu'on doive nier à leur égard la communica-

(1) Hebra, p. 120. — *Gaz. méd.*, 1843, p. 399.

(2) Bourguignon, p. 143.

tion fortuite des sarcoptes. Les malades ont souvent intérêt à nier des rapports qu'ils auraient honte d'avouer. Ils peuvent aussi s'être exposés, sans y prendre garde, à des contacts susceptibles de les infecter. Des vêtements ou autres objets peuvent transmettre des acarus ou leurs œufs. Enfin, on sait combien il est difficile d'obtenir des malades qu'on interroge des réponses catégoriques, surtout quand on ne leur donne ni le temps ni l'occasion de recueillir leurs souvenirs.

3° M. Devergie admet la probabilité d'une génération spontanée des acarus. Il m'est impossible de partager cette opinion, en examinant avec attention ces êtres à formes si constantes, à structure si complexe, et surtout lorsqu'on trouve chez eux des organes de sexe différent, qu'on recueille leurs œufs et qu'on observe leurs évolutions successives. Si on a pu supposer pour certains êtres dont la parenté est tout à fait inconnue une génération spontanée, il ne saurait en être de même au sujet des acarus, dont la reproduction est si féconde, si facile et si bien constatée. D'ailleurs, les ressources de la nature pour la dissémination des germes, pour la multiplication des individus, sont infinies, et si nous en connaissons quelques-unes, tenons pour certain que beaucoup nous ont échappé.

4° M. Devergie pense que l'acarus né dans une vésicule s'éloigne en creusant le sillon qui le renferme. Mais il n'y a pas toujours un semblable rapport entre le sillon et la vésicule. Quoique voisins ils peuvent être parfaitement séparés et sans communication.

5° L'apparition en des circonstances diverses et la différence des formes de l'éruption psorique ne prouvent pas que celle-ci soit indépendante de la présence des acarus; seulement, les effets, l'intensité de l'excitation, provoqués par ces derniers, varient selon les individus, leur susceptibilité, leur énergie, soit de résistance, soit de réaction. C'est le fait de toutes les causes pathogéniques. On n'a nullement besoin d'admettre plusieurs causes pour expliquer la production de plusieurs effets. Ainsi, le virus syphilitique donne lieu à des symptômes

très-variés : faut-il supposer un virus spécial pour chacun d'eux.

6° La disparition apparente de la gale pendant le cours d'une maladie grave et sa reproduction dans la convalescence, sont des faits incontestables. J'en ai cité un exemple à l'occasion de la variole ⁽¹⁾; la phthiriasse et une autre maladie de la peau ⁽²⁾ peuvent offrir le même résultat. La destruction de l'araignée n'est qu'apparente. Il vit, et même continue à se reproduire, mais avec moins d'activité, et il n'est pas senti par le tissu cutané, que des irritations d'un genre différent tiennent momentanément sous leur dépendance.

En résumé, la production de la gale n'est pas indépendante de la présence des acarés, et ceux-ci jouent positivement le rôle de cause. Des éruptions vésiculeuses peuvent offrir une grande analogie avec celles de la gale, sans être dues à la présence de l'acarus; mais ces éruptions ne sont pas réellement psoriques, elles ne sont pas contagieuses, elles ne guérissent pas par le traitement si efficace de la gale.

La propriété contagieuse forme le caractère étiologique le plus essentiel de la gale. Cette contagion doit être immédiate ou s'opérer par l'intermédiaire de corps solides, comme le linge, les draps, les vêtements.

C'est une contagion virulente. Le virus n'est autre que l'insecte vivant. Il ne s'agit point ici de contagion miasmatique. Les médecins, les élèves, les infirmiers, qui dans les hôpitaux où se trouvent beaucoup de galeux sont sans cesse dans une atmosphère imprégnée de leurs émanations, ne contractent pas la gale. Il faut même remarquer que la gale ne se contracte pas malgré l'obligation où l'on est souvent de toucher les galeux. Des médecins qui, dans ces derniers temps, ont fait pendant plusieurs années des recherches à peu près journalières sur les individus atteints de cette dermatose, ne l'ont pas contractée. On peut citer MM. Hébra, Albin Gras, Got, Bourguignon, Piogey, etc. Jadis, à l'hôpital Saint-André de

⁽¹⁾ T. IV, p. 103.

⁽²⁾ Faget; Thèses, 1844, n° 250, p. 47, etc.

Bordeaux, comme probablement dans presque tous les hôpitaux, le traitement de la gale débutait par une saignée du bras. C'est là que les plus jeunes élèves faisaient leur apprentissage. Aucun d'eux, que je sache, n'y a jamais pris la gale.

C'est par un contact plus immédiat, et surtout opéré sans précaution, sans attention, que la transmission s'opère; c'est surtout pendant la nuit et lorsqu'un individu couche à côté d'un galeux ou dans le lit que celui-ci vient de quitter.

On peut demander comment il se fait que les acarés logés sous l'épiderme, s'y cachant dès qu'ils sont sur la peau, ont une tendance à se porter d'un individu sur un autre. Ce mécanisme se conçoit aisément. Le galeux est pris, surtout au lit, par de violentes démangeaisons; il se gratte avec force, brise la couche épidermique qui recouvre les acarés, les met à nu, et les disperse loin du lieu qu'ils avaient pris pour domicile. Ainsi transportés par les doigts, par les vêtements, ils cherchent de nouveaux gîtes et s'y attachent.

La transmission s'opère d'ailleurs avec plus ou moins de facilité, selon quelques circonstances.

Ces circonstances sont relatives moins à des dispositions individuelles qu'à des occasions de contact. Ainsi, les hommes y sont plus exposés que les femmes. Suivant M. Hébra, les premiers sont relativement à celles-ci dans la proportion de 7 à 1 ⁽¹⁾. D'après M. Mouronval, sur 1,867 galeux qui entrèrent en 1820 à l'hôpital Saint-Louis, il y eut 1,234 hommes et 633 femmes ⁽²⁾. Les enfants à la mamelle sont aptes comme les adultes à contracter la gale; néanmoins, cette maladie est peu fréquente chez eux. D'après l'observateur que je viens de citer, sur le nombre total de 1,867, on comptait 1,342 individus âgés de quinze à vingt-cinq ans, et 48 enfants encore confiés à des nourrices ⁽³⁾.

Les individus les plus exposés à prendre la gale sont les

⁽¹⁾ P. 119.

⁽²⁾ P. 10.

⁽³⁾ P. 9.

voyageurs de bas étage, les journaliers, les garçons tailleurs ou cordonniers, les domestiques, les couturières, etc.

Les individus qui vivent dans la malpropreté, dans l'ivrognerie, dans la débauche, sont les plus sujets à contracter cette maladie. Elle est plus fréquente en été qu'en hiver.

Elle a été comme endémique dans certaines contrées; par exemple, dans la basse Bretagne, dans les Asturies, dans l'île de Corse, en quelques régions de l'Italie, et probablement en beaucoup d'autres pays. Mais il est à présumer que les progrès de la civilisation, le bien-être plus général des populations rurales en restreindront chaque jour le domaine. Dans les grandes villes, où les vices abondent, la misère et les maux qu'elle entraîne sont loin encore de disparaître, et la race des sarcoptes y trouvera longtemps une abondante pâture.

La contagion de la gale par la transmission et la propagation de l'acarus humain, ayant été mise hors de doute, on s'est demandé si cette communication pouvait s'opérer des animaux à l'homme.

On sait que divers animaux présentent des éruptions vésiculeuses de nature psorique, et on a constaté dans ces cas la présence de l'acarus; mais on a vu aussi que ce parasite offre quelques différences, selon les genres ou les espèces de mammifères qui les présentent.

Le cheval est assez sujet à la gale, et on a cité des exemples de transmission de cette maladie à l'homme. Ce sont surtout les cavaliers, les palefreniers, les cultivateurs, qui ont offert ces exemples (1). En 1848, un homme a présenté, dans le service de M. Cazenave, à l'hôpital Saint-Louis, un fait de ce genre (2). On a essayé de transporter les acarus du cheval sur la peau humaine. Un jeune vétérinaire a fait cette expérience; il a placé sur son bras huit sarcoptes pris sur un cheval galeux. Une vive démangeaison s'en est promptement suivie, et les parasites semblaient très-disposés à s'accocom-

(1) Voyez un exemple qui me semble peu probant, rapporté par Fauvet, dans les journaux italiens. (*Revue méd.*, 1823, t. X, p. 284.)

(2) *Gaz. des Hôpit.*, 1848, p. 391.

der de ce nouveau domicile (1). Toutefois, la gale ainsi contractée ne paraît pas semblable à la gale propre à l'espèce humaine. Elle est plus souvent pustuleuse que vésiculeuse. On ne distingue pas de sillons. L'éruption, commencée aux mains, se répand dans les diverses parties du corps; mais sa durée n'est pas longue. Elle se termine ordinairement d'elle-même au bout de quelques jours; cependant elle peut durer plus d'un mois.

Nous avons eu l'occasion de faire quelques remarques à ce sujet. Depuis plusieurs années on élève des sangsues dans divers marais des environs de Bordeaux. Pour fournir à l'alimentation des sangsues, on se sert de chevaux vieux et ruinés. Ces chevaux ont souvent la gale. Les gens qui les soignent contractent une affection cutanée assez analogue. Cette maladie était répandue en 1854 dans les marais de Pempuyre, lorsque mon fils, en qualité de médecin des épidémies, fut invité par le préfet de la Gironde à l'aller observer. Il constata qu'effectivement plusieurs individus présentaient une éruption vésiculo-pustuleuse, avec vive démangeaison, ne reconnaissant d'autre cause que le contact des chevaux galeux. Deux de ces individus en étaient atteints depuis plusieurs mois, et cette maladie avait résisté aux moyens usités contre la gale (2). J'ai été consulté par quelques éleveurs de sangsues pour des éruptions de même nature. Les avant-bras en portaient surtout les atteintes. C'étaient de petites pustules à base rouge et à sommet conique, largement disséminées. J'y cherchai vainement la trace des sarcoptes.

M. Bourguignon avait contesté la possibilité de la transmission de la gale du cheval à l'homme, le parasite de ce quadrupède ne pouvant vivre chez ce dernier (3). Mais de nouvelles observations qu'il a faites avec M. Delafond conduisent à faire admettre que le cheval, indépendamment de l'acarus propre aux herbivores, et qui ne transmet pas la gale, peut

(1) Hertwig. (Thèse de Got, p. 36.)

(2) *Travaux du Conseil d'hygiène publique de la Gironde*, t. III, p. 567.

(3) Séance de l'Académie des Sciences, 11 novembre 1850. (*Union méd.*, 1850, p. 553.)

en offrir un autre, analogue à celui des carnivores, et qui peut vivre chez l'homme en se creusant des sillons (1). Cette différence explique les résultats variés des essais tentés et des observations faites.

La gale peut être transmise du chien à l'homme, selon quelques observateurs (2). D'autres le contestent (3).

On cite des faits qui tendraient à prouver qu'elle a pu passer des chats à l'espèce humaine (4).

Un chameau du Jardin-des-Plantes, qui en était affecté, la communiqua à dix employés de cet établissement, qui furent soignés par Bielt à l'hôpital Saint-Louis (5).

Un phascolome infecté de la gale, encore au Jardin-des-Plantes de Paris, la communiqua, assure-t-on, à son gardien (6).

Tous ces faits de pathologie comparée offrent de l'intérêt, mais ils appellent de nouvelles recherches.

b. — Phénomènes symptomatologiques et entomologiques de la gale. — I. *Incubation psorique.* — Cette première période

commence dès l'instant où un acarus vivant et apte à vivre a été déposé exprès ou accidentellement sur la peau d'un individu. Celui-ci sent, le soir et dans les premières heures de son séjour au lit, un chatouillement, un fourmillement inusité, un prurit qui n'est pas désagréable, et qui provoque le passage des doigts et des ongles sur les points excités.

Le sommeil en est empêché, puis il arrive, mais il est souvent interrompu. Le jour, la démangeaison est presque nulle; toutefois, si le malade essaie de dormir, le prurit se fait vivement sentir, comme la nuit.

Il survient quelquefois alors des phénomènes sympathiques

(1) Séance de l'Académie des Sciences du 11 février 1856.

(2) Grogner, *Compte rendu des Travaux de l'École vétérinaire de Lyon*, 1817. (*Annales de l'Agriculture française*, t. LXX, p. 267. — Bielt; *Dictionnaire de Médecine*, 2^e édit., art. *Gale*. — Observations de Viborg, de Hertwig, de Mouronval, etc. (Thèse de Got, p. 60.)

(3) Obs. de Leblanc, constatée par M. Rayet. (*Maladies de la peau*, t. I, p. 460.)

(4) Obs. de Hertwig, Berthold, etc. (Voyez Mouronval, p. 12.)

(5) Article *Gale* du *Dictionn. de Méd.*, 2^e édit.; — et thèse de Got, p. 27.

(6) Rayet; *Maladies de la peau*, t. II, p. 921.

assez curieux. M. Bourguignon rapporte ceux qu'il a lui-même éprouvés (1). Il avait placé sur son avant-bras gauche un acarus, qui bientôt s'était dirigé vers la main et y traçait des sillons, lorsque, quinze jours après, il se manifesta, le soir et à plusieurs reprises, des picotements très-douloureux au scrotum. M. Hebra pose un ciron sur la face interne de son médius gauche; huit jours après, il éprouvait une vive démangeaison sur tout le corps (2).

Ce prurit se conçoit très-bien sans l'admission d'un fluide, d'un virus, d'un venin spécial. Il suffit de la présence d'un ou de plusieurs acarus introduits sous l'épiderme, et titillant de très-près les houppes nerveuses, pour se rendre compte de ces phénomènes.

II. *Sillons psoriques.* — Un acarus est à peine parvenu sur la peau humaine, qu'il s'efforce de s'y cacher. Il fouille et bientôt pénètre sous l'épiderme. Là, il trace un sillon ou galerie couverte, un terrier, un cuniculus.

Ce sillon suit une ligne droite ou courbe, quelquefois il est circulaire; sa longueur est de 1 à 4 centimètres. On ne l'observe que chez l'homme.

On le trouve principalement entre les doigts, sur le dos des mains, quelquefois à la face palmaire, aux poignets, dans les plis des articulations, sur le pénis, enfin aux mamelles chez les femmes.

Quand l'épiderme est épais, comme à la paume des mains et à la plante des pieds, le sillon paraît tracé entre les lames ou couches du tissu épidermique (3). Là où cette membrane est mince, le sillon est sous-épidermique.

Sur tout son trajet, ce sillon soulève à peine l'épiderme. Il se distingue cependant par le détachement de petites lamelles. Quand il est récent, il paraît un peu saillant; s'il est ancien, il est aplati, et quelquefois l'épiderme est détaché sur son trajet.

Ce sillon peut être aperçu quand il y a huit ou quinze jours

(1) P. 138.

(2) P. 120.

(3) Piogey, p. 547.